

Réf: Dossier 199197

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE-AFRICAINE-DU COMMERCE ET L'INDUSTRIE »

Siège Abidjan, Adjamé, ADJAME-MAIRIE, Lot 194,  
Ilot 92

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE-AFRICAINE-DU  
COMMERCE ET L'INDUSTRIE »

Objet : La société SOCIETE-AFRICAINE-DU COMMERCE ET L'INDUSTRIE a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

ACHATS ET VENTE DE PIECES DETTACHES ET FABRICATION, DIVERSES MARCHANDISES

-Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME-MAIRIE, Lot 194, Ilot 92

Dirigeant(s) M THERA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03329 du 24/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23701/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

